TOURCOING

Service municipal des eaux. — M. le directeur du service nous adresse la communication suivante, que nous nous empressons de publier.

« Par suite de la persistance du froid, la congélation du sol gagne en profondeur et atteint le niveau des conduites d'eau. La terre durcie ne forme plus un matelas élastique protégeant les tuyaux contre les trépidations et les chocs transmis par la chaussée. Les branchements en fonte, notamment, sont exposés à des ruptures.

»Les fuites qui en proviennent ne se manifestent pas à la surface; l'eau ne pouvant franchir la croûte supérieure gelée, se fraye un chemin dans la terre molle inférieure et gagne l'aqueduc voisin en creusant de véritables galeries. Il est, par suite, très difficile, au personnel des eaux, de trouver les fuites.

» La semaine dernière, 3.000 mètres cubes étaient perdus quotidiennement par le branchement cassé de M. Ph. Scamps, rue de l'Alma, à Roubaix. Sans la déclaration du concessionnaire qui a signalé l'insuffisance anormale du débit de son compteur, l'accident ne serait peut-être pas encore reconnu.

» Comme une fuite semblable est survenue mardi 17, à en juger par la vidange rapide des réservoirs pendant le jour et l'impossibilité de les remplir pendant la nuit, il est demandé aux concessionnaires du service des eaux, de vouloir bien aviser sans retard la Direction, du manque extraordinaire de pression qu'ils constateraient, afin de guider le personnel des eaux dans les recherches qu'il poursuit. »

Les nouveaux agents de police. — La police comptera, à partir d'aujourd'hui, six nouveaux agents, tous anciens soldats. Ce sont : MM. Seritte, Desrousseaux, Dumortier, Scamps, Renault et Hossejus d.

En sortant du cabaret. — Dimanche vers 10 heures du soir, Henri Pardoen, terrassier, âgé de 28 ans, et François Verhoost, 25 ans, demeurant rue du Faubourg, sortaient ensemble d'un estaminet de la rue des Coulons où ils avaient stationné longtemps. Ils paraissaient être les meilleurs amis du monde. Cependant, sur la rue, une lutte s'engagea. On alla voir et l'on trouva Pardoen étendu sur le pavé, et perdant le sang en abondance par une large estafilade à la joue gauche. Verhoost avait disparu.

Ce n'est qu'indirectement que la police a eu connaissance des faits, car Pardoen ne voulait pas porter plainte. Les lèvres de la blessure, fort profonde et d'une étendue de 5 centimètres, sont très nettes. On a dû se servir d'un instrument tranchant. Pardoen affirme qu'il n'a pas frappé avec son couteau. Néanmoins, après une minutieuse enquête, M. le commissaire de police Villon, l'a maintenu en état d'arrestation.

Tous deux conviennent bien de s'être empoignés et terrassés; mais ils ne se souviennent plus du motif de la bagarre.

Linselles. — On nous communique l'avis suivant adressé aux déposés de la Caisse d'Epargne de Linselles :

« J'apprends que, dans le but évident d'enrayer le développement de la Caisse d'Epargne de Linselles et d'attirer les dépôts à la succursale lilloise, certains personnages essaient de jeter la défiance dans l'esprit de nos déposants, au moyen d'insinuations perfides et calomnieuses.

» Ces Messieurs n'ignorent pas, mais ils se gardent bien de le dire, que l'institution des caisses d'épargne est la même partout, à Lille comme à Tourcoing: qu'elle est régie dans toutes les villes par la même réglementation; que le taux d'intérêt est uniforme; qu'enfin les capitaux doivent être placés à la Caisse des Dépôts et Consignations, aussi bien par la caisse de Lille que par la caisse de Tourcoing.

» Dans de telles conditions Messieurs les déposants de Linselles n'ont absolument aucun avantage à s'adresser à la succursale lilloise. Nous espérons donc qu'ils resteront fidèles à la Caisse Mère de Tourcoing qui est tout aussi digne de leur confiance que la Caisse de Lille et qu'ils ne voudront pas se séparer de leur chef lieu de canton dans le seul but de servir de mesquines rancunes.

» François MASUREL-JONGLEZ,
» Conseiller général,
» Vice-président de la Caisse d'Epargne de Tourcoing.»

Bondues. — *Une vieille affaire.* — On n'a sans doute pas oublié dans quelles circonstances, il y a environ six mois, un ouvrier charron, demeurant au hameau du Mont, avait été à moitié assommé, un lundi, vers minuit, par six jeunes gens, deux de Bondues, et quatre du Blanc-Four. Tous, comme il arrive presque toujours en pareil cas, rejetaient la faute l'un sur l'autre.

L'instruction de cette affaire paraît être sur le point d'aboutir.

En vertu d'un mandat d'arrêt décerné par M. Bouillon, substitut du Procureur de la République, contre l'un des inculpés, Alphonse Vandecastelle, maçon, les gendarmes de Tourcoing s'étaient rendus mercredi, à la première heure, pour l'appréhender, à Bondues.

Après l'avoir vainement recherché à son domicile, à Bondues, ils finirent par le découvrir à la filature de M. Duvillier-Wattine, rue du Tilleul, à Tourcoing, où il travaillait depuis le matin.

Vandecastelle était recherché depuis quelque temps déjà, à la suite d'une condamnation à 40 jours d'emprisonnement, pour coups et blessures.

Roncq. — *Un commencement d'incendie.* — Un commencement d'incendie s'est déclaré à l'église, mardi soir. Grâce à la promptitude des secours, les dégâts sont presque insignifiants : un dais et quelques chaises ont été endommagés. La cause du sinistre est tout accidentelle.

Bousbecques. — Voici la liste des conscrits de la commune de Bousbecques (classe 1892).

Bailleul Louis-Joseph, Bartier Désiré, Cuvelier Paul-Julien-Eugène Joseph, Delagrange Pierre, Delabousse Louis-Joseph, Debruyne Etienne-Henri, Dedeurwaerder Adolphe-Emile, Delevoye Liévin Joseph, Deleu Emile, Delmotte Charles-Louis, Delsalle Célestin, Deman Charles-Louis-Joseph.

Deman Louis-Joseph, Depraeter Augustin, Depraeter Jean-Baptiste, Derammelaere Charles Louis-Jean-Baptiste, Derveaux Achille J.-B., Desry Henri-Désiré, Dhalluin Charles-Louis, Dillies Emile Gustave-Louis, Dumont, Louis-Joseph, Delbecque Henri-Louis, Emar Edouard Joseph, Fournier Gustave, Fournier Henri-Benjamin Joseph, Haquette Jules-Désiré.

Haquette Louis Joseph, Lambrecht Victor-Alfred, Leclercq Henri-Joseph, Leroy Louis-Joseph, Maton Félix-Joseph, Maton Jules-Désiré, Olivier Jean-Baptiste, Pannecoucke Camille-Cyrille, Rembry Alfred-Joseph, Roelens Alfred, Scheemaeckeer Joseph, Staessen Charles-Louis.

Timmerman Charles-Constantin, Temmerman Henri Joseph, Vandamme Emile-Joseph, Vandamme Henri J., Vandenbussche J.-B., Vandenbussche Henri-Louis-Joseph, Vandenbussche Laurent, Vandeputte Alphonse, Vandermeersch Jules, Verhaeghe Henri-Joseph, Verquin Louis-Joseph, Verkindt Auguste, Vilain Gustave.

Linselles. — Tableau de recensement des jeunes gens de la classe 1892. — MM. Bekaert Pierre-Joseph-Désiré, Berthe Henri-Eugène, Bossut Henri-Joseph, Boulanger Paul-Joseph, Canette Eleuthère, Carette Pierre-Joseph, Castelain Louis-Alphonse-Joseph, Catelain Martial-Jules-Henri-Joseph, Catteau Emile-Antoine-Joseph, Catteau Emile-Antoine-Joseph, Catteau Henri Emile, Catteau Jean-Baptiste-Julien.

Catteau Paul-Joseph, Cnockaert Félix-Joseph, Debondues Dieudonné-Clotaire, Dekien Servais-Joseph, Delbecque Etienne-Joseph-Louis, Delmotte Charles-Xavier-Joseph, Delsalle Louis-François, Depoorter Charles Henri-Depooter Jean-Baptiste, Depoorter Théophile Etienne, Dericke Charles-Louis-Louis, Desbonnet Jules-Joseph, Descanys Augustin-Joseph.

Descamps Charles-Henri, Duquesne Etienne-Joseph, Duthoit Henri Louis-Joseph, Etienne Louis-Désiré; Fastré Adolphe-Louis, Fastré Pierre-Joseph, Fortinar Auguste Alphonse, Ghesquière Henri-Jacob, Guilbert Etienne-Désiré, Lacthem Anatole-Arthur.

Lallemand Emile-Edouard, Lamblin Louis-Joseph, Lambrecht Henri-Emile, Lecluse Emile Joseph, Lefebvre Henri-Joseph, Lefebvre Paul-Paschal-Marie-Joseph, Lemaire Léon-Etienne, Lemay Edmond-Etienne-Joseph, Lernoud Louis-Gustave-Remi, Maes Henri-Charles.

Marescaux Augustin-Joseph, Meaux Alfred Joseph, Mille Jules-Louis, Penez Désiré-Carlos, Péters Gabriel-Albert-Désiré-Joseph, Pourceau Achille-Joseph, Ramon Daniel-Joseph, Segard Louis-Alfred, Selosse Jules-Désiré Joseph, Six Adolphe-Désiré, Staessens Pierre-Joseph, Tanghe Alphonse-Joseph.

Vanhove Emile-Désiré-Joseph, Vanhove Etienne-Désiré-Joseph, Vanhove Henri-Noël-Joseph, Vanhove Jules Désiré, Vanstoflegatte Jean-Baptiste-Joseph, Vermandel Félicien Joseph, Versaille Jules-Joseph, Villez Jean-Baptiste-Louis, Vincent Pierre-Amédée-Joseph, Vinck Henri-Joseph, Wagnon Arthur Joseph, Wanostrefregat Jean Baptiste-Henri, Lefebvre Henri-Joseph.

LILLE

Le commandant du 1er corps d'armée. — Par décret en date du 17 janvier 1893, rendu sur la proposition du ministre de la guerre, M. le général de division de France (Camille Louis-Arthur), commandant la 4e division d'infanterie (2e corps d'armée) et les subdivisions de région de Compiègne, Soissons, Laon et Saint-Quentin, est nommé commandant du 1er corps d'armée à Lille, en remplacement de M. le général Loizillon, nommé ministre de la guerre.

M. le général de France a déjà passé à Lille, comme on le sait, plusieurs années de sa carrière militaire, en qualité de chef d'état-major du 1er corps d'armée. C'est de Lille qu'il a été nommé au commandement de la 4e division d'infanterie.

Ce brillant officier général avait laissé dans notre ville de nombreux amis, qui seront heureux de le voir revenir parmi nous.

Sous sa direction ferme et éclairée, le 1er corps d'armée maintiendra la réputation de valeur et de discipline qu'il s'est acquise depuis longtemps.

Les grèves à Lille. — *A la filature de coton de M. Boutry-Droulers.* — Sur les 21 fileurs en grève à la filature de coton de M. Boutry-Droulers, rue de Belle-Vue, un seul a repris le travail mercredi matin, aux conditions de l'ancien tarif.

Chaque fileur occupant deux ouvriers rattacheurs, il s'ensuit qu'une quarantaine de ceux-ci perdent leur journées, bien involontairement.

— A l'établissement Boutry-Droulers, le travail sera repris ce matin.

Les grèves et coalitions. — Les préfets sont invités à transmettre dorénavant à l'Office du travail les renseignements relatifs aux grèves et coalitions.

Dans une circulaire spéciale, le ministre du commerce et de l'industrie se plaint de ce que son département, en pareille circonstance, ne soit avisé que tardivement ou incomplètement. Il recommande, pour assurer un service d'informations successives, de lui envoyer les relations publiées par les journaux locaux et reconnues dignes de bonne foi.

Le préfets devront, en outre, porter une attention particulière sur les tentatives employées pour terminer les conflits par la voie de la conciliation et de l'arbitrage. Quelles aient été ou non couronnées de succès, ils les signaleront d'urgence et les décriront minutieusement afin que le ministre puisse mieux apprécier la ligne de conduite à suivre et, au besoin, l'opportunité d'une intervention officielle.

Bourse linière de Lille. — La situation ne s'est pas modifiée depuis la semaine dernière: il y a toujours une grande animation sur le marché des lins. Les lins de pays sont de plus en plus rares et obtiennent de très hauts prix. Les lins de Russie sont toujours très demandés, mais la hausse, chaque jour plus grande, réclamée par les détenteurs, a amené une diminution des affaires.

Les fils sont très recherchés et les prix en faveur des vendeurs, mais les filateurs résistent à la hausse que maintient la filature.

Il se traite des affaires en toiles, mais le tissage se plaint de ne pouvoir obtenir des prix en rapport avec ceux des fils.

Un incendie. — Un incendie a éclaté chez Mlles Brisy sœurs, rue des Chats-Bossus, 17.

Leur mobilier, estimé 2000 fr., a été presque en entier la proie des flammes.

Concerts et Spectacles

L'orphéon les « Inoffensifs » offre un concert à ses membres honoraires le dimanche 22 janvier, à six heures du soir, au « Café Pandore », rue Pauvrée.

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Lille. — *Audience du mercredi 17 janvier.* — PROCÈS DE PRESSE. — I. M. LECOCQ CONTRE « LE LILLOIS. » — Cette affaire avait été renvoyée au mercredi 17 janvier, sur la demande de Me Boyer-Chamard, avocat du journal.

Me Baggio présente la demande, au nom de M. Lecocq, qui, ainsi que nous l'avons expliqué, lors des débats de l'affaire de la *Croix du Nord*, est juge de paix à Pont-à-Marcq et se plaint d'avoir été injurié et diffamé dans un article publié sous la forme d'un récit, de faits qui se seraient passés au mois de septembre, à Valenciennes.

Il demande dix insertions du jugement et un franc de dommages-intérêts.

M. le substitut Bouillon, qui occupe le siège du ministère public, demande, dans un réquisitoire véhément, une répression sévère contre le journal.

Me Boyer-Chamard présente, d'une façon spirituelle et habile, la défense du *Lillois*

Le Tribunal se retire pour délibérer ; il revient une demi-heure après, avec une décision, condamnant M. Delbart, gérant, à *un mois d'emprisonnement et cinq cents francs d'amende* et un franc de dommages-intérêts envers M. Lecocq, la partie civile : le jugement devra être publié d'abord dans le premier numéro du journal *Le Lillois*, qui suivra la date de la signification, en outre dans trois journaux, au choix de M. Lecocq, sans que chaque insertion puisse excéder deux cents francs.

Les principaux considérants consistent en ce que l'article fait sur le ton d'un grossier persiflage, est rédigé de façon à porter une grave atteinte au crédit et à la dignité du juge-de-paix : le journal ne peut arguer de sa bonne foi puisqu'il avait annoncé que le récit était présenté suivant le résultat de son enquête.

Enfin le jugement relève que le *Lillois* a déjà reçu de nombreux avertissements de la justice, et que, malgré cela, il paraît avoir pour armes habituelles l'injure et la diffamation.

II. — JUGEMENT CONTRE LA « CROIX DU NORD ». — Le Tribunal a, en même temps, vidé le délibéré tenu depuis quinze jours pour l'affaire de la *Croix du Nord*, à propos d'un article publié aussi dans les mêmes circonstances, à l'égard de M. Lecocq.

M. Trochain, gérant du journal est condamné *à un mois d'emprisonnement et deux cents francs d'amende*; un franc de dommages-intérêts envers M. Lecocq, et à l'insertion d'abord, dans le premier numéro du journal « La Croix » qui suivra la signification du jugement et, en outre, dans trois journaux au choix de M. Lecocq à condition toutefois que le montant de chaque insertion ne puisse excéder deux cents francs.

Toutefois, la *loi Bérenger est applicable* à M. Trochain, à raison de ses bons antécédents, *pour l'emprisonnement seulement.*

Le Tribunal, dans ses motifs, considère que l'intention de nuire, de la part de l'auteur de l'article, n'est pas douteuse; il ressort aussi que l'on a voulu atteindre le fonctionnaire et en même temps la magistrature, et aussi déconsidérer le juge en le tournant en dérision.

La bonne foi ne peut être admise en la circonstance, malgré les rectifications publiées ensuite, et les rétractations à l'audience, parce que, à l'origine, on n'a pu se tromper.

III. — M. LANCELLE CONTRE « ROUBAIX SOCIALISTE ». — M. Lancelle, contre-maître chez MM. Moulle-Lamarre et Cie au Breucq, à Wasquehal, se jugeant diffamé dans un article paru en novembre dans le *Roubaix-Socialiste*, a intenté au gérant, du nom de Denys, une action en diffamation.

Il demande des dommages-intérêts et surtout des insertions, par l'organe de Me Boyer-Chamard.

Le gérant Denys a vingt-quatre ans, il comparaît, et est assisté de Me Roche qui demande l'acquittement de son client ou, tout au moins, l'application d'une peine minime.

Le tribunal se retire pendant près de trois quarts d'heure pour délibérer: à la rentrée en séance, M. Labbe, juge, faisant fonctions de président, annonce que le jugement sera rendu à quinzaine.

POUR VOL D'HABILLEMENT à Roubaix, Adolphe H... âgé de dix-sept ans, est condamné à trois mois, mais avec application de la loi Bérenger.

POUR LE MÊME DÉLIT, au préjudice d'une personne de Tourcoing, Adolphe D..., se voit infliger quatre mois.

POUR VOL ET ESCROQUERIE, à Tourcoing, Henri V.. âgé de quinze ans, est envoyé en correction jusqu'à sa seizième année.

POUR OUTRAGES A UN AGENT, Pierre Vandamme mécanicien à Roubaix, reçoit vingt jours et vingt et un francs d'amende.

LE PROCÈS EN DIFFAMATION intenté par M. Potie, d'Haubourdin, aboutit à l'acquittement de M. Mantel.

Quant aux poursuites contre *La Croix du Nord* et *La Vraie France*, elles seront examinées à quinzaine.

Me CONFORME.

Tribunal civil de Lille. — POSSESSION VAUT TITRE. — Nous avons, sous cette rubrique, rendu compte hier d'un différend entre M. Cyrille Plamont et M. Henri Baas: il y a lieu d'ajouter quelques détails destinés à dissiper l'équivoque qu'aurait pu susciter la brièveté de l'article sur les situations respectives des parties.

M. Cyrille Plamont avait assigné M. Baas en paiement d'une somme de 7.372 fr. 80 pour loyers avances et intérêts d'argent; M. Baas avait, en réponse, à cette situation, offert la somme de 4986 francs. La difficulté existait sur trois points : une somme de 800 francs que M. Plamont prétendait être due pour loyer; une autre de 414,80 pour primes d'assurances, et enfin une somme de 1,475 francs que M. Plamont disait avoir avancée à M. Baas en vue de l'achat d'un piano.

Sur les deux premières parties du litige, M. Baas opposait ses quittances ; quant à la troisième, M. Plamont ne justifiant pas, par un reçu, de son avance de 1,475 francs, le Tribunal dit l'offre de M. Baas suffisante, et condamne M. Plamont aux dépens.

UN ACCIDENT MORTEL. — C'est par erreur, nous écrit-on, que l'on a dit au sujet du malheureux Stevens, victime de l'accident mortel que l'on connaît, qu'il était âgé de 24 ans. Il n'avait que 14 ans 1/2.

PETITE CORRESPONDANCE

H. D. 16, — 1° Vous paraissez vous trouver dans les conditions physiques exigées. 2° Ecrivez au chef de corps si vous désirez contracter un engagement de trois ans en mars prochain. — Pour quatre ans, présentez-vous au recrutement de Lille, avant huit heures du matin, muni de pièces délivrées par la Mairie.

NORD

Arrestation de l'anarchiste Dupont à Armentières. — L'anarchiste Dupont, qui avait été condamné par défaut par les Cours d'assises du Nord et de la Marne, a été arrêté mercredi, à 8 heures du soir, dans une réunion organisée par le groupe anarchiste d'Armentières, tenue à la Brasserie humanitaire.

L'arrestation a été opérée par M. Salomé, commissaire de police, aidé de M. Teniers, commissaire spécial. Dupont n'a opposé aucune résistance.

Il a été conduit au commissariat, où il a subi un interrogatoire sommaire et pris connaissance du mandat d'arrêt lancé contre lui.

Vol de 20.000 francs de bijoux à Maubeuge. — Mme Bocquillon se rendait à la gare de Maubeuge pour prendre le train de Mons, afin d'assister au bal du gouverneur. Elle avait enveloppé ses bijoux, d'une valeur de 20.000 francs, dans un papier et mis le paquet dans son manchon.

Quelle ne fut pas sa surprise quand, ayant pris son billet, elle s'aperçut que son manchon était vide. Immédiatement on se mit à la recherche des bijoux perdus, mais ce fut en vain.

Douai. — *Une société de forges.* — D'après un contrat passé entre la ville et la société des forges de la Loire, une importante usine de forge et d'atelier d'ajustage sera créée sur le terrain concédé à cet effet.

Dunkerque. — *Mort de froid.* — On a découvert hier matin, couché dans la neige, M. H. Hubert-Henri, rentier. Ce malheureux avait été pris d'une congestion occasionnée par le froid. Il est mort bientôt après.

Cambrai. — Mercredi a eu lieu, en l'église métropolitaine, l'obit anniversaire pour le repos de l'âme de S. G. Mgr Thibaudier, archevêque de Cambrai. Assistance énorme et nombreux clergé.

Valenciennes. — Une souscription a été décidée pour élever à Watteau une statue digne de lui, à Nogent où il a vécu ses dernières années et où il est mort. On sait que Watteau est né à Valenciennes.

Un comité d'honneur et un comité d'action ont été formés. Voici leur composition.

Comité d'honneur : MM. le Directeur des Beaux-Arts, Bonnat, Bracquemond, Boucher-Cadart, Breton, Carolus Duran, A. Dumas, P. Foucart, Groult, Ed. Guillaume, Henner, A. Houssaye, J. Lefebvre, le Maire de Valenciennes, P. Mantz, E. Mascart, Nadaud, le président de la *Betterave*, le président de l'*Union Valenciennoise*, Puvis de Chavannes, Roll, Wallon.

Comité d'action : Président, M. Carolus Durand; secrétaires général trésorier: M. Emile Blémont: secrétaires : MM. Ernest Laut et Maurice Thierry; membres: MM. Alboize, Rerlaux, Carnoy, Dutert, Ph. Gille, Goude, Le Cholleux, F. Lefranc, le Maire de Nogent, Mairesse, H. Malo, Moyaux, Poutsevez, A. Renaud, Roger-Ballu, Ed. Sain, Ar. Silvestre, Y. de Swarte, G. Tattegrain, Weerts.

Deux femmes brûlées vives. — Une quarantaine d'ouvrières de la fabrique de papier de M. de Neyer, à Prouvy, près Valenciennes, étaient occupées dans l'une des salles, lorsqu'un tuyau de vapeur vint à faire explosion. Toutes les femmes évacuèrent la salle excepté deux ouvrières. Les malheureuses, Jeannette Mouton, âgée de dix-huit ans et Marie Buzin, âgée de quinze ans, surprises, ont été cruellement brûlées et renversées par la fuite de vapeur.

Lorsqu'on a pénétré dans la salle, on les trouva étendues, les parties inférieures du corps horriblement brûlées. Les mains, les jambes, le cou et le visage sont aussi atteints d'atroces brûlures. On garde peu d'espoir de les sauver.

PAS-DE-CALAIS

Le parricide de Fiennes. — La Cour de cassation vient de rejeter le pourvoi en cassation de Gressier, le parricide de Fiennes, condamné à mort par la Cour d'assises du Pas de-Calais. Une mesure de clémence du président de la République peut seule le sauver.

LE FROID

Paris, 18 janvier. — La Seine est prise aujourd'hui. Néanmoins, une légère détente s'est produite dans la température.

A Epinal, le thermomètre a atteint trente degrés au-dessous de zéro. A Troyes, vingt-cinq.

En province, on signale toujours de nombreux décès produit par le froid.

A Tulle, un train a déraillé à cause de la neige.

La Méditerranée est toujours très mauvaise; on signale trois nouveaux sinistres maritimes.

Les courriers postaux subissent de gros retards.

Crausac. 18 janvier. — Le thermomètre est descendu à vingt degrés.

Berlin, 18 janvier. — Le thermomètre est descendu à vingt-trois degrés; on signale de nombreux cas de mort occasionnés par le froid. L'arrivage des subsistances est interrompu sur plusieurs points.

Madrid, 18 janvier. — Un pont de bateaux a été emporté par les eaux de la Gallue. Le chemin de fer de Pampelune à Sarragosse se trouve coupé.

La tempête sévit plus forte que jamais, dans le nord de l'Espagne.

New-York, 18 janvier. — Aux Etats-Unis, la température s'est relevée; le charbon commence à se faire rare, à cause des difficultés de transport.

RÊVERIE

Combien je voudrais, Clélie,
Pour tes cheveux, devenir fleur !
Mais mon rêve n'est que folie,
Car *Mikado* fait ton bonheur.

Dépositaire à Roubaix : DUHEM-MERCHEZ **31, Grande-Rue.** En vente partout.
Fabricant, Félix Eydoux, Marseille. 33593d

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du 18 janvier* — Jules Boute, rue d'Avelghem, 81. — Emile Riquier, rue de Lannoy, fort Desprez, 4. — Auguste Vanhalme, rue de France, 126. — Gustave Gardin, rue Nain, 14. — Louis Riger, rue Richelieu, 5. — Eloi Lepers, rue de Lannoy, cour Dufermont, 8. — Léontine Goderis, rue Wagram, 23. — Paul Fourneaux, rue Saint-Etienne, 25. — Jeanne Meurisse, rue Lacroix, 222. — Germaine Dessauvages, rue des Longues-Haies, cour Roussel, 46. — *Mariage.* — Louis Desgranges, 29 ans, employé de commerce à Croix, et Maria Sandras, 26 ans, employée de commerce, rue du Général Chanzy, 6. — *Déclarations de décès du 18 janvier.* — Henri Duflos, 27 ans 2 mois, rentreur, boulevard Gambetta, 24. — Clément Dupont, 11 mois 15 jours, place Nadaud, cour Platel, 1. — Elisa Scalbert, 1 an 3 mois 23 jours, rue de l'Alma, fort Frasez, 66. — Marie Bonvoisin, 53 ans, rue Castel. — Dominique Ducaté, 81 ans 6 mois, Hospice-Civil. — Achille Helbig, 1 an 29 jours, rue de l'Alma, fort Wattel, 34. — Jeanne Walla, 4 ans 10 mois 9 jours, rue de Naples, cour Hysselinck, 3.

TOURCOING. — *Déclarations de naissances du 17 janvier.* — Berthe Leman, rue de la Baille. — Gabrielle Pladys, rue du Bois. — *Déclarations de décès du 17 janvier.* — Jules Callewaert, 2 mois, rue de Menin. — Jules Lernout, 4 mois, rue Houchard. — Marie Vannoniart, 68 ans, ménagère, rue de la Ferme. — Charles Lefevere, 1 an, rue de la Haute-Voie. — Adolphe Vantaseghem, 61 ans, sans profession, aux Petites-Sœurs, rue de Lille. — Jules Dujardin, 37 ans, employé, rue du Collecteur. — Julien Vangheluwe, 2 mois, rue du Blanc-Seau. — Arthur Labens, 8 mois, Blanc-Seau.

HALLUIN. — *Déclarations de naissances du 17 janvier.* — Cyrille Onraet, rue Saint-Hilaire. — Germaine Dewerte, rue Saint-Hilaire. — *Déclarations de décès du 17 janvier.* — Auguste Provot, 75 ans, au Mont. — Hélène Decocq, 4 ans, rue Basse. — Jean-Baptiste Delberghe, 74 ans, au Colbras. — Honorine Coppens, 3 ans, rue de la Pannerie.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille Léopold DUFLOS qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Henri DUFLOS, décédé à Roubaix, le 18 janvier 1893, dans sa 28e année, administré du Sacrement de l'Extrême-Onction, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Services Solennels, qui auront lieu le vendredi 20 courant, à 8 heures 1/2, en l'église du Très-Saint-Rédempteur, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, boulevard Gambetta prolongé, 248.

Les amis et connaissances de la famille MULLIEZ-DUJARDIN qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame Fidéline DUJARDIN, veuve de M. Clément MULLIEZ, décédée à Hem, le 17 janvier 1893, dans sa 88e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service de 2e classe, qui auront lieu le vendredi 20 courant, à 9 heures 1/2, en église d'Hem. L'assemblée à la maison mortuaire, hameau du Petit Lannoy, à 9 heures. L'Obit du mois sera célébré le jeudi 16 février, à 10 heures, en la même église.

Les amis et connaissances de la famille DEVRIEZE-WYMELBEKE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Prudent-Modeste DEVRIEZE, décédé subitement à Roubaix, le 16 janvier 1893, dans sa 37e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le vendredi 20 courant, à 8 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Croüy, 59.

BELGIQUE

Horrible crime à Gheluwe (près de Menin). — *Un homme tué et dévalisé.* — Mardi matin, un marchand de lait habitant Gheluwe, M. L. Molette, allait à Dadizeele, quand il aperçut, faisant tâche sur la neige, le cadavre d'un homme. M. Molette avertit aussitôt les gardes-champêtres. Ceux-ci reconnurent le cadavre — celui du nommé Louis Lelerne, habitant le hameau de Panemoelen (Gheluwe), ouvrier à l'usine au gaz de Menin.

Les gardes avisèrent immédiatement la gendarmerie de Menin. Sur les entrefaites, le bourgmestre de la commune M. Vulsteke, avait fait transporter le corps à la morgue, où le docteur Zoude le visita. Bientôt, M. Denhaerynck, commandant de gendarmerie, accompagné du brigadier Audenaert et de deux hommes, arrivait à Gheluwe.

Le cadavre était hideux à voir, le crâne était fracassé, en bouillie: l'arme dont s'était servi le meurtrier — un boulon énorme et d'un poids de plus de deux kilos — était gelée dans la blessure !

Détail horrible : la tête était trouée du haut en bas, jusqu'à la bouche, celle-ci contenait une partie de la cervelle !

Le malheureux avait été trouvé les jambes nues; le pantalon fut découvert à environ 40 mètres de l'endroit où gisait le corps.

M. Denhaerynck commença sur le champ l'enquête. Louis Delerne avait quitté l'établissement du gaz après avoir touché sa quinzaine, soit environ 50 francs; lundi, à 6 heures du soir, il avait pris le tramway jusqu'à Gheluwe, où il était descendu pour s'engager aussitôt sur la route conduisant à sa demeure. Le malheureux qui est père de 7 enfants, menait une conduite exemplaire; jamais on ne le voyait dans un estaminet; il refusait tout secours du bureau de bienfaisance voulant, disait-il, élever ses enfants uniquement par son travail. »

La nouvelle de cette lugubre découverte se répandit dans les environs, avec la rapidité de l'éclair: M. Vulsteke, bourgmestre, se chargea de la triste mission d'avertir Mme Delerne. Dès les premiers mots du magistrat, la pauvre femme comprit l'étendue du malheur qui la frappait, et voulut absolument voir son mari... Rien de plus déchirant que ce spectacle... il fallut employer la force pour la séparer du cadavre...

A 3 heures le Parquet d'Ypres, descendait à Gheluwe et continuait l'enquête commencée par la gendarmerie.

L'autopsie démontra que la mort avait été foudroyante. La gendarmerie procéda à l'arrestation d'un nommé L. Milleville, de Wattrelos, qui n'était à Gheluwe que depuis lundi à deux heures. Disons incidemment que cet individu a à purger une peine de 3 mois de prison. A 6 h. 1/2 le Parquet s'en retournait à Ypres.

A la Chambre. — *Séance du 18 janvier.* — M. Mélot se défend contre les attaques de M. Vanderkindere, relatives aux nominations des professeurs de la faculté phylosophique de Liège. Il accuse le député de Bruxelles de faire usage d'armes prohibées en citant inexactement un rapport secret.

M. Delbeke interpellera demain le gouvernement sur l'émigration.

M. Beernaert dépose le réglement des budgets de 1888 à 1891.

M. Helleputte répond à M. Vanderkindere au sujet des nominations de professeurs aux universités et blâme M. Vanderkindere d'avoir fait usage d'un document condamné au secret.

M. Coremans signale le surmenage des instituteurs primaires dans les grandes villes.

Cependant l'argent ne manque pas puisque la gratuité scolaire a été accordée dans un but électoral aux enfants riches.

Ouvriers sans travail. — Environ 250 ouvriers sans travail sont arrivés hier à Bruxelles, venant de Gand à pied.

Ils ont été logés à la Maison du Peuple. Dans la matinée, ils se sont promenés en ville par groupes, en chantant.

Huit de leurs délégués ont été reçus par le ministre de l'intérieur, qui leur a vaguement promis de faire des démarches pour accélérer les travaux publics.

Le groupe s'est ensuite dirigé vers la Chambre, mais la police l'a empêché d'approcher, car les manifestations ne peuvent pas pénétrer dans la zone neutre qui entoure les bâtiments du gouvernement.

A la suite de pourparlers engagés avec M. Volders, un des chefs du parti ouvrier, le commissaire de police a autorisé une délégation de cinq membres à pénétrer à la Chambre, où elle a été reçue par les secrétaires et deux représentants.

Les délégués ont remis une pétition dans laquelle ils demandent du travail et le suffrage universel.

Ils ont été reçus ensuite par les députés progressistes qui leur ont promis d'appuyer leurs revendications.

Le soir, dans un meeting à la salle Saint-Michel, le citoyen Anseele a pris la parole, et s'est étonné de ce que l'on n'ait rien à donner au peuple, alors qu'on a trouvé 25 millions pour le Congo.

M. Volders, de son côté, a déclaré que, si les ouvriers sans travail veulent avant tout avoir du pain, il leur faudra d'abord conquérir le suffrage universel.

Les ouvriers ont passé la nuit à la Maison du peuple, et sont repartis le matin pour Gand.

Le port d'armes prohibées. — Hier, un membre de la Chambre des représentants a développé une proposition tendant à frapper d'une peine variant de huit jours à six mois d'emprisonnement le port d'armes prohibées.

Cette proposition est basée sur l'usage du revolver, employé récemment par des ouvriers à Tilleur et à Gand.

Fusils russes. — On écrit de Liège que la commande du gouvernement russe aux maisons Pieper et Nagant vient de leur arriver. Cette commande a pour objet la transformation de 400,000 fusils Berdan à tir simple en armes à répétition.

Le prix de la transformation étant de 30 francs par fusil, le marché en question représente une somme de 12 millions. Les canons et le « système » doivent être remplacés. Les fusils dont il s'agit sont ceux de la garde.

CHRONIQUE COLOMBOPHILE

ROUBAIX. — Dimanche 22 janvier, 5e exposition partielle de pigeons voyageurs chez Denis Desfontaines, rue de Tourcoing, 127. Exposants : MM. E. Herman et Calonne.

JEUX DE BOULES A LA PLATINE

TOURCOING — La société établie chez M. Lucien Leveugle, cabaretier à Tourcoing, donnera, le dimanche de Pâques, un jeu de boule annuel.

Le montant des prix sera de 310 fr. et la mise de 0,50 c. seulement.

JEU DE BOUCHON

TOURCOING. — Mardi 17 janvier a eu lieu chez M. Henri Vanlede, rue de Tournai, une grande partie de bouchon. M. Carlos D... de Lille contre M Carette de Tourcoing. M. Carlos D... rendait 5 points au plus vite vingt pour 100 francs. La partie qui a été très acharnée a été gagnée par M. Carlos D...

Une deuxième partie également pour 100 francs a été rejouée et regagnée par M. Carlos.

Il y avait foule pour voir ces deux joueurs se disputer la partie.

De nombreux paris ont été engagés. Le jeu a commencé à 4 heures et ne s'est terminé qu'à 8 heures et demie. Un bouquet a été offert au champion par ses amis venus de Lille pour assister à cette partie.

NOTES DE LA MÉNAGÈRE

MENU DU VENDREDI 20 JANVIER

SOUPE MAIGRE AUX CHOUX
MOULES A LA POULETTE
FILETS DE SOLES
POMMES DE TERRE EN PURÉE
SALADE DE SAISON
DESSERT

Caisse d'Épargne et de Prévoyance de Tourcoing

Séances des 15 et 16 janvier 1893

DÉSIGNATION DES CAISSES	VERSEMENTS nomb.	VERSEMENTS sommes	REMBOURSEM. nomb.	REMBOURSEM. sommes
Tourcoing ..... dim.	154	31 454 ..	312	91 274 69
Tourcoing ..... lundi	95	22 194 ..	216	44.285 58
Blanc-Seau	9	1 275 ..	27	9.993 79
Croix-Rouge	22	2.370 ..	12	7.116 72
Halluin	3	260 ..	41	14.990 56
Linselles	6	4 350 ..	85	23.365 02
Roncq	8	1.510 ..	41	14.333 27
Bondues	2	3.470 ..	33	3 782 95
Bousbecque	3	880 ..	28	3.599 14
Neuville	10	2 130 ..	19	3.251 75
Mouveaux	2	1 748 ..	19	9.559 63
TOTAL	334	85 228 ..	833	220 524 15

Administrateurs de service pendant le mois de décembre, à Tourcoing : MM. E Desseaux, E. Deconninck, F. Dervaux. — Au Blanc-Seau, MM. D. Caucheteux. — A la Croix-Rouge, A. Wagnon. — Halluin, L. Adou. — Linselles, V. Ghesquière. — Roncq, J. Mauessiez. — Bondues, L. Despatures — Bousbecque, Dalle. — Neuville, Cau. — Mouveaux, Lepers.

Jours et heures des séances. — A Tourcoing : Le dimanche de 9 h. 1/2 à midi. Le lundi de 5 à 6 h. 1/2. — Bureaux auxiliaires. — Au Blanc Seau : de 8 h. 1/2 à 10 h. — A la Croix-Rouge : de 9 h. à 10 h. — Dans les succursales : de 10 h. 1/2 à midi, le dimanche seulement.

Les salles d'attente sont ouvertes une demi-heure avant celle fixée pour les opérations qui se font toutes simultanément.

Le Caissier, L. LEDUC.

LES ANGUILLES

(LONGMAN'S MAGAZINE)

Les animaux que nous mangeons avec le plus d'appétit sont parfois ceux que nous connaissons le moins. Depuis les siècles les plus reculés, l'anguille figure avec honneur sur la table des hommes civilisés, et il n'est pas dans la création un être animé dont les conditions d'existence soient entourées de plus de mystères. On dirait que l'anguille s'est fait un jeu de glisser entre les doigts crochus de la science.

Un collaborateur du *Longman's Magazine*, M. Thomas Southwell, a essayé de soulever un coin du voile qui couvre la vie privée du plus fugitif et du plus insaisissable des poissons; nous n'oserions pas affirmer que le savant naturaliste anglais ait dit le dernier mot sur une série de questions ardemment débattues, mais il y a eu tout au moins le mérite de résumer les découvertes de ces prédécesseurs et d'ajouter quelques pièces au dossier.

L'intelligence des anguilles

Le voyageur Ellis nous apprend qu'aux antipodes, les anguilles sont fort intelligentes. Autrefois, les chefs indigènes des iles de Taïti étaient fiers de montrer aux étrangers des anguilles apprivoisées. Ils s'avançaient au bord d'un étang ou d'un cours d'eau, chacun d'eux faisait entendre un coup de sifflet, et aussitôt l'anguille fidèle, obéissant à l'appel de son maître, venait manger dans le creux de sa main.

Depuis que les anciens grands vassaux de la reine Pomaré ont été initiés aux bienfaits douteux de la civilisation européenne, ils ont renoncé à ce genre de divertissement. Ils passent aujourd'hui leur temps à boire des liqueurs alcooliques, au lieu de se livrer à une distraction nationale antique et inoffensive qui aurait peut-être contribué au progrès des sciences naturelles si elle eut été observée par un spectateur compétent.

Les anguilles d'Europe seraient-elles moins intelligentes que leurs cousines de la Polynésie, ou bien les peuples de l'Occident, absorbés par des préoccupations gastronomiques, auraient-ils complètement oublié de s'enquérir des facultés intellectuelles d'un poisson dont ils ont soumis la chair succulente à un nombre prodigieux d'assaisonnements compliqués?

Il ne s'est pas encore rencontré de clown qui ait songé à élucider ce problème en faisant voir dans un cirque des tours de force exécutés par des anguilles apprivoisées.

Mais à défaut des anguilles savantes que le public serait heureux d'applaudir, les observations recueillies par les naturalistes les plus autorisés ne laissent aucun doute sur la supériorité de la constitution cérébrale du plus intéressant et du plus énigmatique des poissons.

Des boussoles vivantes

L'anguille a le talent de se diriger sur terre et sur eau. Quand elle veut aller du côté de la mer, ou remonter vers la source d'une rivière, elle ne se trompe presque jamais de chemin ; elle est une boussole vivante. Tandis que dans leurs migrations annuelles, les saumons se contentent de suivre et de remonter le courant comme des machines inertes dont l'itinéraire est réglé d'avance une fois pour toutes par le changement des saisons, l'anguille sait, quand il le faut, s'aventurer à travers champs. Tantôt elle sort d'un étang pour prendre l'eau courante la plus rapprochée, tantôt elle passe d'une rivière dans une autre afin d'abréger sa route vers l'Océan. C'est presque toujours pendant la nuit qu'elle entreprend ses excursions sur la terre ferme. Bien qu'en principe elle appartienne à la famille des poissons, elle n'en est pas moins une petite cousine des serpents, et l'on sait combien cette parenté est exploitée par les restaurateurs de bas étage.

Cette affinité avec les reptiles lui permet de ramper sur le gazon et de vivre au besoin pendant plusieurs semaines en dehors de son élément naturel.

M. Jesse raconte dans ses *Notes d'Histoire naturelle* qu'un pêcheur de Kingston-sur-Tamise, après avoir pris un certain nombre d'anguilles, les avait déposées dans un pot de terre afin de leur faire passer la nuit dans son jardin. Le lendemain matin elles avaient toutes disparu. Il crut qu'elles lui avaient été volées et ne poussa pas plus loin ses recherches. Un mois plus tard, il ne fut pas peu surpris de les retrouver blotties sous une touffe de gazon. Non seulement aucune d'elles n'était morte mais encore ce séjour prolongé en plein air, loin de toute espèce de cours d'eau, n'avait pas altéré leur santé. L'humidité de l'herbe avait suffi pour leur sauver la vie. Ce fait donne une idée de la prodigieuse vitalité des anguilles de Kingston et du chemin qu'elles auraient été capables de faire si le jardin où elles étaient enfermées n'avait pas été entouré de murs de tous cotés.

Gymnastique précoce

Sur terre, pour arrêter une anguille il faut une haute muraille mais une fois qu'elle est dans son élément naturel elle ne connaît plus d'obstacles. De très bonne heure elle s'exerce à des tours de gymnastique que la plupart des autres poissons sont incapables d'exécuter.

Quand elle revient de l'Océan toute jeune encore à l'état d'alevin et qu'elle remonte le cours des rivières, elle se fait un jeu de franchir les chutes d'eau des moulins et d'escalader les portes des écluses. Elle n'a pas la patience d'attendre l'arrivée d'un bateau pour passer à sa suite, elle préfère recourir à un procédé plus brillant et plus expéditif.

On sait que les portes des écluses les mieux fermées laissent toujours échapper un jet d'eau plus ou moins abondant ; les petites anguilles montent en tournoyant en spirale jusqu'au haut de cette cascade en miniature qui, sous un rayon de soleil, scintille comme une source merveilleuse, où tourbillonnent des êtres vivants.

L'écrivain du *Longman's Magazine* n'a pas assisté à ce prodige ; il le tient d'un de ses amis, qui, lui-même, l'avait entendu raconter en chemin de fer par un compagnon de voyage, dont les allures respectables et l'humeur peu accommodante n'admettaient pas de contradiction.

Il semble que M. Jesse ait recueilli à une source moins indirecte un fait bien plus extraordinaire encore. Dans les environs de Bristol se trouve un étang qui est séparé d'un cours d'eau par une bande de terrain très étroite. Sur cette zone mitoyenne s'élève un grand arbre dont les branches sont arrosées d'un côté par l'eau vive de la rivière et de l'autre vont effleurer la boue du marais. Il a été donné à un ami du savant naturaliste anglais d'assister à une migration de petites anguilles qui avaient choisi cet arbre comme un pont préparé par la nature pour faciliter un passage entre le cours d'eau et l'étang. Les feuilles et les branches étaient chargées de milliers d'alevins, qui montaient d'un côté et descendaient de l'autre avec autant de précision et de régularité dans leur mouvement d'ensemble qu'ils avaient exécuté chaque jour une pareille manœuvre.

Il est temps de nous arrêter: la supériorité de l'anguille nous paraît suffisamment établie; il n'existe pas dans l'univers un autre poisson qui soit capable de grimper sur les arbres.

Après avoir lu les exploits racontés par M. Thomas Southwell, il ne faut pas s'étonner si l'anguille a le don de l'ubiquité. On la rencontre partout.

Elle se cache au fond du puits et le seau qui remonte plein la ramène à la surface; on la découvre dans le réservoir ménagé au-dessus du toit de la maison; elle s'engage dans les tuyaux de plomb et elle obstrue les robinets qui servent à distribuer l'eau dans les appartements; parfois même elle se glisse on ne sait comment le long des filtres qui sont censés arrêter les microbes. Partout où il y a une goutte d'eau une anguille peut fixer sa résidence. Elle se prête aux conditions d'existence les plus variées et subit les épreuves les plus diverses avec une puissance de vitalité sans rivale dans la création; roulée en paquet dans la vase avec une centaine de ses compagnes, elle affronte les froids les plus rigoureux, et elle n'est pas incommodée davantage par les chaleurs de l'été.

Sans transition elle passe d'une diète absolue à une voracité insatiable. Pendant la demi-somnolence des mois d'hiver elle se contente d'une ration quotidienne des plus restreintes et, vers la fin de la saison chaude, elle s'abstient de toute nourriture à partir du moment où elle se met en route pour se rendre à la mer; en revanche, dans l'intervalle, elle donne libre carrière à son appétit.

Elle se précipite sur les aliments de toute nature qui se trouvent à sa portée, elle a un goût très vif pour le frai des autres poissons déposé sur les feuilles des plantes aquatiques, et lorsque les vivres se font rares, les plus fortes dévorent leurs compagnes sans éprouver le moindre remords.

THEATRE DE TOURCOING (Salle des Fêtes, Place Leverrier, Direction Mme veuve G. Deschamps. — Bureau à 8 h. 0/0. Rideau à 8 h. 1/2 — Jeudi 19 janvier — LES DEUX ORPHELINES drame en 5 actes.

MUSIQUE EN VOGUE

La musique française remporte une nouvelle victoire **Le Cœur d'Yvette**, la nouvelle et ravissante valse pour piano de Jules Klein. Comme **Fraises au Champagne**, **Les Framboises**, la France dilettante joue et chante **Le Cœur d'Yvette**, dont l'édition simplifiée, ainsi que celle à quatre mains, viennent de paraître.

Citer le répertoire de Jules Klein, c'est évoquer un monde d'harmonieux souvenirs: *Dernier Sourire, Nuage de Dentelle, Parfum Capiteux, Vierge de Raphaël, Lèvres de Feu*, Patte de Velours, Neige et Volcan, Cuir de Russie, Au Pays Bleu, *Madone de Rubens, Pazza d'Amore, Mlle Printemps, Cerises Pompadour*, Valses : la piquante Mazurka : *Radis Roses* : les **Valses chantées: Le Cœur d'Yvette** et les Framboises.

Les polkas entraînantes : *Cœur d'Artichaut, Peau de Satin, Coup de Canif, Truites aux Perles*; les Gavottes : Royal-Caprice, Un Rêve sous Louis XV: *Jules Klein-Quadrille*, et *Fraises au Champagne, Valse Chantée*, ou pour Piano et Violon, font les délices des soirées Parisiennes.

Chaque œuvre franco : fr. 2.50 en timbres-postes (à 4 mains 3 fr.) Colombier, éditeur, 6, rue Vivienne, à Paris. 33168

Les qualités désinfectantes, microbicides et cicatrisantes qui ont valu au **COALTAR SAPONINÉ LE BEUF** son admission dans les Hôpitaux de la ville de Paris, le rendent très précieux pour les soins sanitaires du corps, lotions, lavages des nourrissons, soins de la bouche qu'il purifie, des cheveux qu'il débarrasse des pellicules, etc.
HYGIÈNE DE LA TOILETTE
Le flacon, 2 fr.; les 6 flacons, 10 fr. Dans les Phies
SE DÉFIER DES CONTREFAÇONS
33582

GOFFIN et GABEREL
48, Rue de l'Epeule, Roubaix
ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENTS
MAÇONNERIE, DALLAGES, CITERNAGES
PIERRES & MARBRES
SIMILI PIERRE, PLAFONNAGE
61259—32073

MARCHÉS A TERME

Cours du 19 Janvier 1893

LAINES PEIGNÉES

ROUBAIX-TOURCOING — Peignés de La Plata et de l'Uruguay (Type 1, Type 2, Type nouveau); Peignés d'Australie (Type AB, Type C). LEIPZIG (par télégraphe) — Type B Buenos-Ayres B d'Anvers.

MOIS DE LIVRAISON	Type 1 Cote précéd.	Type 1 Cote du jour	Type 2 Cote précéd.	Type 2 Cote du jour	Type nouveau Cote précéd.	Type nouveau Cote du jour	Type AB Cote précéd.	Type AB Cote du jour	Type C Cote précéd.	Type C Cote du jour	Leipzig Type B Cote précéd. (marcs)	Leipzig Type B Cote du jour (marcs)
Janvier	4.375	....	....	....	....	....	4.80	....	....	....	3.625	3.625
Février	....	4.60	....	....	....	....	....	4.875	....	....	3.65	3.65
Mars	....	4.60	....	....	....	4.60	....	4.90	....	....	3.675	3.675
Avril	....	....	....	....	4.625	....	....	....	....	....	3.675	3.675
Mai	....	....	....	....	....	4.625	....	....	....	....	3.675	3.675
Juin	....	....	....	....	4.70	4.65	....	....	....	....	3.725	3.725
Juillet	....	....	....	....	4.70	....	....	....	....	....	3.75	3.75
Août	....	....	....	....	....	4.70	....	....	....	....	3.775	3.775
Septembre	....	....	....	....	....	4.70	....	....	....	....	3.775	3.775
Octobre	....	....	....	....	....	4.70	....	....	....	....	3.775	3.775
Novembre	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Décembre	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....

LAINES PEIGNÉES

ANVERS (par télégraphe) — Peignés Buenos-Ayres (Allemand B, Allemand M., Type BAT); Peignés d'Australie (Type, Type). LAINES BRUTES — LE HAVRE (par télégraphe) — B.-Ayres Prima b. cour. 36 0/0.

MOIS DE LIVRAISON	Allemand B Cote précéd.	Allemand B Cote du jour	Allemand M. Cote précéd.	Allemand M. Cote du jour	Type BAT Cote précéd.	Type BAT Cote du jour	Type Cote précéd.	Type Cote du jour	Type Cote précéd.	Type Cote du jour	B.-Ayres Cote précéd.	B.-Ayres Cote du jour
Janvier	4.45	4.45	....	....	4.40	4.40	....	....	....	....	1.325	....
Février	4.45	4.45	....	....	4.40	4.40	....	....	....	....	1.405	....
Mars	4 475	4.475	....	....	4.45	4.45	....	....	....	....	1.415	....
Avril	4.50	4.50	....	....	4.475	4.475	....	....	....	....	1.425	....
Mai	4 525	4.525	....	....	4.50	4 50	....	....	....	....	1.43	....
Juin	4 575	4.575	....	....	4.55	4.55	....	....	....	....	1.435	....
Juillet	4.60	4.60	....	....	4.575	4.575	....	....	....	....	1.44	....
Août	4.60	4.60	....	....	4.60	4.60	....	....	....	....	1.45	....
Septembre	4.625	4 625	....	....	4 60	4 60	....	....	....	....	1 455	....
Octobre	4 65	4 65	....	....	4.625	4 625	....	....	....	....	1.46	....
Novembre	4.675	4.675	....	....	4.625	4 625	....	....	....	....	1.47	....
Décembre	4.70	4.70	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....

OPÉRATIONS

ROUBAIX-TOURCOING

Type 1. — Tendance soutenue
Janvier .... k. à .....
" ..... " .....
" ..... " .....
Février ..... 5.000 " 4.60
" ..... " .....
" ..... " .....
Mars .... " .....
" ..... " .....
" ..... " .....
TYPE NOUVEAU Mars .... " .....
" ..... " .....
Avril .... " .....
" ..... " .....
" ..... " .....
" ..... " .....
Mai .... " .....
" ..... " .....
" ..... " .....
" ..... " .....
Juin ..... 10.000 " 4.65
Juillet .... " .....
" ..... " .....
Août .... " .....
Février .... " .....
Mars .... " .....
Type AB. — Janvier .... " .....
Décembre .... " .....
" ..... " .....
" ..... " .....
TOTAL ..... 15.000 k.

ANVERS

Tendance
Type B. — Janvier .... k. à .....
Février ..... 00.000 " .....
Mars .... " .....
Avril .... " .....
Mai ..... 00.000 " .....
Juin .... " .....
Juillet .... " .....
Août .... " .....
Septembre .... " .....
Octobre .... " .....
Novembre ..... 00.000 " .....
Décembre .... " .....
TOTAL ..... 00.000 k.

LEIPZIG

Tendance
TOTAL ..... 00.000 k.